

*Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».*

FINANCE INTERNATIONALE

Euro Numérique	Garanties Etatiques	Finance Publique	Traité de Maastricht	Banqueroute	Chômage	Misère généralisée	Montée de l'Extrême Droite
----------------	------------------------	---------------------	-------------------------	-------------	---------	-----------------------	-------------------------------





**EURO-CRYPTO :
BIENVENUE DANS LE
MONDE DE LA BRI !**

**Partie III : Quel est « le Dit
»? Qui dit Quoi sur l'Euro
Crypto?**

Février 2023 Page 1 sur 23

*Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».*

TABLE DES MATIÈRES

I. CALENDRIER DES DECLARATIONS OFFICIELLES	4 A.
Introduction	4 B. 15
novembre 2018 : Premier Discours Officiel, Première Surprise.	4
II. INFORMATIONS » DONNEES AUX PARLEMENTAIRES EUROPEENS	5 A. 7



juillet 2020 : « Libérer le potentiel inexploité de l'euro au niveau mondial ». _____ 5 B. 2

octobre 2020 : La décision de lancement de l'Euro-Crypto est déjà prise. _____ 6 C. 12

octobre 2020 : Les arguments pour un euro numérique _____ 6

D. 18 novembre 2021 : « Un euro numérique pour les paiements de détail de demain » _____ 6 a)

Première condition : Eviter le danger du secteur privé 6 b)

Deuxième condition : La Garantie Etatique est « Indispensable » 7 c)

Troisième condition : Les Espèces sont « sacrées »..... 7 d)

Quatrième condition : Il faut Réduire « la Domination Américaine ». 7 e)

Cinquième condition : Il faut un Euro Numérique de Détail..... 7 f)

Sixième condition : La « Nouvelle Monnaie » ne doit « pas être trop attractive » 8 g)

Septième condition : « Rendre l'euro numérique attractif ou pas ? » 8

E. 30 mars 2022 : « Les Particuliers ne comprennent pas » _____ 8 F.

Le 15 juin 2022 : « On ne peut pas se passer d'un Euro Numérique » _____ 9 G. Le

29 septembre 2022 : Utiliser nos Forces. _____ 10 H.

Conclusion _____ 10

III. « EXPLICATIONS » DONNEES AU MONDE DE LA FINANCE.....11 A.

11 mai 2020 : Discours d'Yves Mersch, « une envolée de fantaisie ? » _____ 11 B. 10

septembre 2020 : Christine Lagarde – Deutsche Bundesbank _____ 12 C. 9

Novembre 2021 : Institut de la Banque de Finlande _____ 13 D. 10

Décembre 2021 : Federcasse – Lectiones Cooperativae	14 E.	18
Fevrier 2022 : Forum de Politique Monétaire des Etats-Unis	16 F.	26
Septembre 2022 : Opérations sur Titres à la Bundesbank	16 G.	14
octobre 2022 : 46° Réunion FMI – Comité Monétaire & Financier International		18
H. Deux Discours Bien différents.		18 a)
Le Premier Discours est adressé aux Parlementaires Européens.		18 b)
Le Second Discours est Adressé au Monde de la Finance		19

Février 2023 Page 2 sur 23

*Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».*

IV. RAPPORTS A LA PRESSE		19
A. 19 décembre 2021 - blog BCE - PANETTA		19 a)
La presse » absente		19 b)
Quatre questions à « la presse »		20
B. 13 JUILLET 2022 – BLOG BCE – LAGARDE – PANETTA		20 a)
Aucune réaction de « la presse »		20 b)
Cinq nouvelles questions à « la presse »		20



V. RESUME.....21 A.

Discours Officiel : « Les Exigences » (Panetta). _____ 21

B. La Réalité est tout autre : la BRI se moque éperdument du « Grand Public ». _____ 21 a)
 La Haute a choisi de s'allier à Meta-Facebook, et ce n'est pas un hasard..... 21 b)
 L'Urgence ? Signer les Garanties Etatiques pour Créer une Nouvelle Monnaie..... 21 c) La
 Haute Finance Mondiale est Adepte de la « Théorie Monétaire Moderne ». 21

C. Pour les Citoyens, Les Nouvelles ne sont Pas Bonnes du tout. _____ 22 a)
 Les Dettes Publiques vont encore augmenter. 22 b) Il
 faudra encore « sauver l'euro » (encore et encore). 22 c)
 L'anonymat des paiements par l'Euro Numérique est un leurre..... 22 d) Et
 si l'Anonymat pour les Paiements Internationaux était le véritable objectif? 22

D. Le Mot de la Fin pour Christine Lagarde. _____ 22

VI. CONCLUSION.23 a) «
 Il faudra Attendre »..... 23 b) Et
 si la Commission Economique et Monétaire n'attendait pas ? 23

VII. ILLUSTRATION.....23

*Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».*

I. CALENDRIER DES DECLARATIONS OFFICIELLES

A. INTRODUCTION

Lorsque j'ai découvert les déclarations de plus en plus fréquentes de la BCE au sujet de « *l'urgence à créer une monnaie numérique de banque centrale* », j'ai de suite compris qu'il y avait « anguille sous roche ». Comme vous allez le constater, non seulement le projet est programmé depuis longtemps, mais en plus les discours diffèrent dans le temps et ne véhiculent pas les mêmes messages suivant le type d'interlocuteurs. Autrement dit, il faut repérer les différences dans les discours :



- Quand ?
- Qui parle ?
- A Qui ?
- Comment ?
- Quel est le dit ?
- Quel est le non-dit ?

B. 15 NOVEMBRE 2018 : PREMIER DISCOURS OFFICIEL, PREMIERE SURPRISE.

- Economics of Payments IX conference, Siège de la BRI, Bâle, 15 Novembre 2018

Benoît COEURE, très coopératif avec la finance internationale ⁽¹⁾, avait été nommé Directeur du « *Comité des Systèmes de Paiement et des Règlements* » (CSPR) en septembre 2013.

Ce Comité a été ensuite rebaptisé en « *Comité sur les Paiements et les Infrastructures de Marché* » (CPIM) en 2014. Il intervient publiquement ce 15 novembre 2018 devant les sommités de la BRI (quatre-vingt banquiers centraux, plus tous les représentants des plus grandes instances internationales : FMI, Banque Mondiale, OCDE et autres) sur le thème de l'euro-crypto.

Et il déclare :

- ✓ « *La Sveriges Riksbank, par exemple, pourrait bientôt ouvrir une enquête pour élaborer des propositions concrètes de modification de la loi sur la Sveriges Riksbank afin d'ouvrir la voie à l'introduction de la couronne électronique.*
- ✓ *Ici, je vois un énorme potentiel pour les macro-économistes de contribuer et d'examiner des questions d'une pertinence exceptionnelle, telles que la façon dont les CDBC peuvent affecter l'avenir de l'intermédiation financière.*

Autrement dit, la banque centrale suédoise, première banque européenne à créer de la fausse monnaie en Europe, et distributrice des (faux) Prix Nobel aux « grands » économistes de la planète, était déjà en train d'exiger un changement des lois suédoises pour introduire « sa » future monnaie crypto.

Et bien sûr, elle était chargée de récompenser les futurs « Prix Nobel » qui allaient créer les « modèles macro économiques » utiles à l'estampillage : « **Bon pour lancement** » de la future Monnaie Numérique de la Banque Centrale Européenne, l'euro-crypto

Il n'y avait eu aucun débat public, ni aucune recherche économique.
Les instances européennes et les Eurocrates n'étaient même pas au courant mais « le beau projet » était déjà sur les rails.

¹ Le 18 novembre 2015, au cours d'un dîner privé sans journalistes, il avait livré des informations confidentielles sur la politique monétaire de la Zone Euro à des gérants de fonds spéculatifs et à des banquiers qui, bien informés, ont dès le lendemain bien profité de ces informations. La Médiatrice, Emily O'Reilly, ne l'a pas sanctionné malgré la gravité des faits et le préjudice subi par les citoyens de la Zone Euro, victimes des spéculations sur le cours et sur les taux.

Février 2023 Page 4 sur 23

*Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».*

II. INFORMATIONS » DONNEES AUX PARLEMENTAIRES EUROPEENS

A. 7 JUILLET 2020 : « LIBÉRER LE POTENTIEL INEXPLOITÉ DE L'EURO AU NIVEAU MONDIAL ».

Fabio Panetta s'est adressé pour la première fois aux Membres du Parlement européen.

Après avoir analysé des centaines de pages de déclarations, je suis convaincu que cette déclaration du 7 juillet 2020 reflétait les vraies intentions de la BCE.

En effet, l'objet de cette conférence était de vanter les mérites de l'euro :

✓ « 50% des euro-émissions mondiales étaient émises en euros » ⁽²⁾,



de préconiser une

✓ « Union économique et monétaire plus approfondie et plus complète, y compris en conseillant l'union des marchés des capitaux, dans le contexte de la poursuite de politiques économiques saines dans la zone euro » ⁽³⁾ et de concurrencer le dollar.

« En outre, comme je l'ai également souligné récemment, le rôle international de l'euro ne s'accroîtra que si nous pouvons mieux partager ses avantages, ou « privilèges ».

Par contre, il a révélé des informations sensibles :

✓ « Malheureusement, le fonds de relance est de nature temporaire et relativement petit par rapport à la taille du marché européen des obligations souveraines.

✓ Au cours des derniers mois, la BCE a déployé des mesures énergiques de politique monétaire pour éviter la fragmentation, dissiper les risques extrêmes sur les marchés financiers et stabiliser l'économie de la zone euro. ✓ Peu après le déclenchement de la crise pandémique, la BCE a réactivé un certain nombre de lignes de swap et de pension avec de grandes banques centrales étrangères. »

Autrement dit, l'Union Européenne doit « aider encore plus » la Haute Finance avec des fonds de relance permanents et non pas « temporaires » ou « trop peu importants » par rapport à la taille du marché européen.

Et à ce stade, il faut lire entre les lignes : **l'euro est menacé (juillet 2020)**. La zone euro risque l'éclatement (fragmentation), et elle a recours aux interventions de banques centrales étrangères pour lutter contre la fuite de l'euro en zone dollar. Mais les rêves de domination sont toujours obsédants.

Et donc, pour combattre les risques d'un éclatement :

- ✓ « Une CBDC aurait des implications nationales pour la zone euro dans des domaines tels que la politique monétaire, la stabilité financière et les systèmes de paiement, qui devraient faire l'objet d'une évaluation approfondie. Mais, si la CBDC est autorisée à être utilisée en dehors de la zone euro, elle aura probablement des implications pour le système monétaire et financier mondial.
- ✓ Par exemple, le rôle international de l'euro pourrait être renforcé si la CBDC représentait un moyen de paiement attrayant ou une réserve de valeur pour les non-résidents de la zone euro ».
- ✓ « L'euro est devenu une monnaie internationale à la naissance (la Haute Finance sait donc faire mieux que les autres banques centrales) ».

Mais pour aider la Haute Finance Européenne à atteindre ses ambitions :

- ✓ « La façon dont ce statut international évoluera à l'avenir reste entre les mains des décideurs politiques européens.
- ✓ Le Parlement européen a un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre de réformes qui renforceront encore la confiance des citoyens dans le projet européen et dans l'euro ».

En clair, l'euro-crypto « doit » être lancé dans l'intérêt de la Haute Finance Européenne. A aucun moment, Fabio PANETTA n'a parlé des citoyens européens lors de cette « grande » intervention devant le Parlement Européen.

Et aucun parlementaire ne l'a contredit.

Par contre, il faut que le Parlement Européen mette en œuvre les « réformes indispensables » (il faut changer les lois et les traités).

² Ces émissions sont des dettes supplémentaires pour les citoyens européens alors que les spécialistes savent que les fonds sont destinés à « verdier » des projets faussement écologiques.

³ Encore plus de libertés pour la Haute Finance européenne.

Février 2023 Page 5 sur 23

Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ? avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».

B. 2 OCTOBRE 2020 : LA DECISION DE LANCEMENT DE L'EURO-CRYPTO EST DEJA PRISE.

Fabio Panetta est intervenu devant la Commission Economique du Parlement Européen pour l'informer d'une décision déjà prise par la BCE.

- ✓ « Pour nos dépenses courantes, nous utilisons de plus en plus des cartes sans contact, une application sur notre téléphone, voire une montre connectée.
- ✓ Ce qui nous manque, c'est une monnaie numérique émise par la banque centrale et utilisable par chacun d'entre nous au quotidien. Autrement dit, un équivalent numérique des billets en euros.
- ✓ La nécessité d'un euro numérique est une question fondamentale et pressante.
- ✓ Ce rapport donnera lieu à une consultation publique, qui sera lancée le 12 octobre, destinée à recueillir l'avis du public et des parties intéressées ».

Fabio PANETTA prétend que « l'euro est une réussite ».

Par contre, il « mélange » volontairement les deux volets essentiels de l'euro : certes, l'équipe du Système Européen des Paiements a réalisé des exploits aussi

M. PANETTA a pu « déballer » sa marchandise sans aucun accroc.

Il a donc insidieusement parlé de la suppression des espèces:

✓ « *Tout d'abord, il (l'euro numérique) pourrait être utilisé pour des paiements n'importe où, par n'importe qui et à tout moment – tout comme l'argent liquide dans le monde physique* ».

Ce n'est justement possible qu'avec des espèces pour des sommes limitées.

Et il rajoute :

✓ « *Les paiements doivent également respecter le droit des citoyens à la vie privée à l'ère numérique, et la conception d'un euro numérique devrait respecter ce principe* », ce que permettent les paiements en espèces. Mais il met un point final à l'anonymat des paiements en espèces :

✓ « *L'euro numérique permettrait aux autorités publiques de lutter plus efficacement contre toute activité illégale* ».

Le Projet de l'Euro Numérique est « bien lancé » sans aucune objection de la part des « Coordinateurs de la Commission » :

il vise à supprimer les espèces qui sont un moyen de paiement anonyme (sous le prétexte de lutte contre le blanchiment) mais, en même temps, il vise à créer une nouvelle monnaie (sous le prétexte que : « on ne peut pas faire autrement »).

Evidemment, tout son discours a été accompagné de la petite musique des « *progrès numériques* », annoncé par le fameux « plan numérique » de l'UE, du respect des « *libertés individuelles* », de « *l'intégration européenne* » (plus de pays), de « *l'Union Bancaire* » (« *composante essentielle de l'Union économique et monétaire* », nous dit le Conseil Européen) et du « *rôle international de l'euro* » (pour détrôner le dollar et attirer « des capitaux étrangers »).

D. 18 NOVEMBRE 2021 : « UN EURO NUMERIQUE POUR LES PAIEMENTS DE DETAIL DE DEMAIN »

Fabio Panetta intervient une nouvelle fois devant la Commission ECON du Parlement européen pour expliquer l'avenir de « *l'euro numérique de détail* ».

M. PANETTA rappelle d'abord les acquis.

✓ « *Permettez-moi de vous rappeler pourquoi ce projet est nécessaire* ».

Puis, il développe les conditions nécessaires pour un « euro numérique ».

a) PREMIERE CONDITION : EVITER LE DANGER DU SECTEUR PRIVE

Il faut éviter la concurrence des « monnaies numériques privées ».

Il « oublie de rappeler que la monnaie bancaire est une monnaie privée.

Février 2023 Page 6 sur 23

Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ? avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».

b) DEUXIEME CONDITION : LA GARANTIE ETATIQUE EST « INDISPENSABLE »

Il faut que la future monnaie numérique bénéficie de la garantie étatique des dépôts.

✓ « *Si les citoyens déposent leurs revenus et économies dans les banques privées (et chez les assureurs), cela prouve de manière tangible que l'argent que nous déposons à la banque est en sécurité* ». Il rajoute cette remarque des économistes qui parlent de : « *l'inattention rationnelle* ».

Autrement dit : notre confiance est une inconscience collective parce que nos gouvernements « nous protègent » avec les garanties étatiques (que nous remboursent systématiquement).

✓ « *En règle générale, c'est seulement lorsque la confiance dans la convertibilité disparaît que les ruées sur la monnaie privée apparaissent* ».

✓ « *L'ancrage monétaire est une condition préalable pour préserver la transmission de la politique monétaire et, par*

extension, pour protéger la valeur de la monnaie et la confiance envers cette dernière ».

c) TROISIEME CONDITION : LES ESPECES SONT « SACREES »

✓ « *Soyons clairs : la BCE entend veiller à ce que l'accès aux espèces soit maintenu ».*

Il faudra donc « garantir » à la fois les billets et l'euro numérique

d) QUATRIEME CONDITION : IL FAUT REDUIRE « LA DOMINATION AMERICAINE ».

Les prestataires non européens de services de paiement gèrent déjà environ 70 % des transactions par carte en Europe. ✓
« *Cependant, cette utilisation transfrontière pourrait être restreinte à l'avenir pour certains systèmes de carte de crédit, puisqu'elle dépend de la volonté de ces systèmes internationaux de fournir de tels services. ✓ En outre, même si leur adoption et leur part dans les paiements sont jusqu'ici restées limitées, les actifs numériques comme les crypto-actifs et les stablecoins enregistrent une croissance rapide.*

L'expression « crypto-actifs » est correcte : les jetons ne sont pas des monnaies.

✓ « *Si nous voulons préserver l'ouverture et l'égalité de traitement des prestataires de paiement ainsi que la souveraineté monétaire, nous devons agir dès aujourd'hui ».*

e) CINQUIEME CONDITION : IL FAUT UN EURO NUMERIQUE DE DETAIL

Il faut concevoir une monnaie numérique de banque centrale pour les paiements de détail.

✓ « *Les banques disposent depuis longtemps d'une monnaie numérique de banque centrale grâce aux services TARGET » (c'est donc déjà fait).*

✓ « *L'Eurosystème travaille actuellement à mettre au point une nouvelle plate-forme TARGET consolidée qui offrirait des services plus sophistiqués et plus modernes ».*

✓ « *Une monnaie de banque centrale, sous forme électronique pour leurs transactions quotidiennes, leur permettrait aussi de bénéficier de normes élevées en matière de respect de la vie privée ».*

Le respect de la vie privée est un leurre.

Toutes les informations utiles au bon déroulement des transactions privées sont recueillies par les prestataires privés de cartes bancaires et de virements PayPal : toutes les coordonnées des acheteurs, des vendeurs, des produits et services, des sommes facturées et des dates sont « disponibles » puisqu'elles sont nécessaires au bon fonctionnement des systèmes et de la gestion des taxes sur la valeur ajoutée.

Elles sont moins détaillées dans les opérations de prélèvement SEPA : il y a juste un motif contractuel. Par contre, les informations sont très sobres dans les virements SEPA et les TIPS : il y a des opérations de virement de compte à compte, une date, un montant et une date de valeur mais le motif du paiement et les détails du « contrat » ne sont pas exigés (ils peuvent être renseignés par le débiteur).

Aucune de ces solutions n'est anonyme !

Mieux, les banquiers peuvent à tout moment déclarer des paiements « suspects » pour : « *Protéger l'intégrité de notre système économique et financier grâce à la lutte contre le blanchiment ».*

**Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».**

Le GAFI ⁽⁴⁾ est une organisation internationale, regroupant 39 membres en 2022, qui définit les règles LCB-FT ⁽⁵⁾.

Cette organisation « oblige » les Etats et les banques à respecter de nombreuses règles :

- liste grise et liste noire des pays sous surveillance ;
- obligations de transparence relatives aux bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts/fiducies sont renforcées (obligations floues et non respectées) ;
- surveillance des virements vers les plates-formes de crypto-actifs ;
- surveillance renforcée pour lutter contre l'anonymat dans les applications de la monnaie électronique et des cartes bancaires prépayées ;



Dans la pratique des virements entre particuliers, dans un pays précis ou entre les pays-membres, un banquier peut signaler les virements aux instances de surveillance concernées.

En France, il faut éviter les transferts occasionnels de ± 10.000 euros et les transferts réguliers de ± 5.000 euros.

Elle organise régulièrement à des audits dans les administrations et les banques des pays-membres. **f) SIXIEME**

CONDITION : LA « NOUVELLE MONNAIE » NE DOIT « PAS ETRE TROP ATTRACTIVE »

✓ « Pour prévenir des mouvements excessifs et soudains de report de la monnaie de banque commerciale vers la monnaie de banque centrale, nous devons trouver un équilibre :

- d'un côté, nous devons maximiser son attrait en tant que moyen d'échange
- et, de l'autre, nous devons limiter son usage en tant que forme de placement ».

g) SEPTIEME CONDITION : « RENDRE L'EURO NUMERIQUE ATTRACTIF OU PAS ? »

✓ « En pratique, nous évoquons souvent le risque qu'un euro numérique ferait peser sur la stabilité financière s'il remportait un trop grand succès, mais nous devons tout autant prendre en compte le risque inverse : qu'il ne rencontre pas un succès suffisant ».

✓ « Par ailleurs, le succès d'un euro numérique dépendra fortement de l'alignement étroit des autorités et institutions européennes ».

E. 30 MARS 2022 : « LES PARTICULIERS NE COMPRENNENT PAS »

Toujours devant la Commission Economique et Monétaire du Parlement Européen, M. PANETTA admet que : ✓ « Les particuliers ne font, et ne comprennent, généralement pas la différence entre l'euro numérique et les euros qu'ils dépensent déjà en recourant à des moyens de paiement numériques privés ».

Einstein aurait sans doute répondu : « moi non plus ».

✓ « Si vous ne pouvez expliquer un concept à un enfant de six ans, c'est que vous ne le comprenez pas bien, vous non plus ».

Il reprend donc sa petite musique sur « la nécessité » d'introduire un euro numérique.

Pour « **Répondre aux besoins, actuels et futurs, des Européens en matière de paiements** ».

Et un « besoin pressant » sera de :

✓ « *pouvoir partager facilement, en un seul paiement la note de restaurant entre amis* ». Pour information, sans euro numérique, nous ne pouvons pas payer nos impôts, recevoir des prestations sociales, acheter sur Internet, effectuer des paiements de particulier à particulier, ...

M. PANETTA développe ensuite la nécessité de faire des « **Arbitrages entre respect de la vie privée et les autres objectifs de l'UE** » en notant à juste titre que, pour nos paiements par cartes bancaires et à l'étranger, nous dépendons du bon vouloir des Américains.

Nous pouvons rajouter que cela n'a pas beaucoup préoccupé la Haute Finance jusqu'à présent mais, quand M. PANETTA parle des discussions actuelles et de l'avenir, il ne veut surtout exclure les PSP (Prestataires des Services de Paiement) qui mettront en place et utiliseront l'euro numérique.

Quant au respect de la vie privée, il sera quand même soumis au droit de regard de l'Administration puisque la BCE est soucieuse de « **lutter contre le blanchiment et la fraude fiscale** ».

Pour nous « rassurer », M. PANETTA nous dit l'essentiel sur les intentions de la BCE :

✓ « *Nous, institution publique, sommes résolus à garder la confiance de la population* ».

L'euro numérique pourra effectuer les mêmes fonctions que les billets et pièces mais la BCE ne veut pas supprimer ces moyens de paiements anonymes.

Or, le public se rend bien compte que le nombre de distributeurs de billets baisse partout en Europe et que les banques limitent le nombre de retraits et/ou augmentent les frais de retrait pour les limiter.

⁴Groupe d'Action Financière

⁵Lutte Contre le Blanchiment et Financement du Terrorisme

Février 2023 Page 8 sur 23

Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ? avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».

Mystère, M. PANETTA n'explique surtout pas comment les consommateurs pourront utiliser l'euro numérique, partout, sans carte bancaire, sans contact et de façon anonyme ?

Par contre, il semble que les sept Coordinateurs de la Commission Parlementaire aient tout compris, ce qui nous permet de citer EINSTEIN une fois de plus :

« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal mais par ceux qui les regardent sans rien faire ».

F. LE 15 JUIN 2022 : « ON NE PEUT PAS SE PASSER D'UN EURO NUMERIQUE »

Et de nouveau, M. PANETTA intervient devant cette « bonne » Commission pour dire la même chose, tout le temps la même chose : « *on ne pourra pas se passer de l'euro numérique* ».

Sans lui, les « big techs » (américaines) imposeront leur dictature, dans un monde de jungle et de Far West, avec leurs crypto-actifs, et menace suprême, avec leurs stablecoins qui proposeraient de gérer « nos monnaies » sans les banques



centrales... et sans les précieuses « garanties étatiques ».

La décision est donc prise... mais il faut obtenir l'aide des pouvoirs publics.

Il faut surtout que le Parlement Européen adopte en 2023 les lois et décrets que la BRI est en train de rédiger. Les parlements nationaux et les peuples ne seront pas consultés : depuis les mésaventures des referendums sur « la constitution européenne », c'est exclu.

Ce sont « les personnes compétentes » qui décident, d'abord au sein du Conseil Européen, puis à la Commission qui validera « leurs » lois en les faisant voter par le Parlement Européen.

« C'est la règle » !

✓ « Je compte sur ce Parlement pour s'assurer qu'un ambitieux cadre réglementaire se dégage des négociations en cours relatives au règlement de l'UE concernant les marchés de crypto-actifs (règlement « MiCa ») et aux propositions législatives sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ». ✓ La Haute Finance n'aime pas la concurrence, elle préfère « ses » monopoles.

✓ « Un euro numérique serait bien entendu émis par la banque centrale, qui accorderait une attention particulière aux considérations de stabilité financière et à la préservation d'un écosystème diversifié et dynamique ». ✓ Pour atteindre, cet objectif, il faudra donc que l'Union Bancaire (indépendante des Etats) obtienne des garanties de l'Union Européenne : les fameuses « garanties étatiques » ne seront plus nécessaires.

✓ « Il est en effet possible de concevoir un euro numérique en le dotant de garde-fous efficaces permettant d'éviter qu'il soit utilisé comme forme de placement financier et pas seulement comme mode de paiement [...] Nous avons l'intention d'intégrer les deux types d'instruments – limites et rémunération par paliers – à la conception d'un euro numérique ».

Traduction : l'euro numérique sera une nouvelle monnaie, bénéficiant des garanties européennes. Mais elle sera « limitée » et « réservée ».

Qui décidera de quoi ?

Réponse : la Haute Finance, représentée par l'Union Bancaire (50 grandes banques commerciales)...

Quels montants d'émission ?

✓ « Selon nos analyses préliminaires, maintenir le montant total des avoirs en euros numériques à un niveau compris entre 1.000 milliards et 1.500 milliards d'euros, soit un niveau comparable à celui des billets actuellement en circulation, permettrait d'éviter des répercussions négatives sur le système financier et la politique monétaire ».

C'est « juste » de l'ordre de 3.000 euros par habitant, et juste un peu plus que le budget de l'Union Européenne. Des garanties sans risques, bien sûr !

✓ « L'existence d'une monnaie numérique émise par la banque centrale et accessible à tous constituerait un point d'ancrage de la stabilité pour le marché des paiements et préserverait la coexistence des monnaies publique et privée, qui nous a été bénéfique jusqu'à présent ».

En clair, il faudra garder « les garanties étatiques » pour « sauver les banques commerciales » en permanence, et il faudra des « garanties européennes » pour permettre à la Haute Finance d'obtenir encore plus de libertés à l'international.

En résumé, il y a bien des objectifs cachés !

A part cela, toujours les mêmes poncifs !

Février 2023 Page 9 sur 23

Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ? avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».

G. LE 29 SEPTEMBRE 2022 : UTILISER NOS FORCES.

Il faut renforcer le rôle des secteurs public et privé dans l'écosystème de l'euro numérique

✓ « Suite à ces échanges avec vous, et d'autres parties prenantes, qui nous ont fourni des informations précieuses, le Conseil des gouverneurs de la BCE a approuvé un premier ensemble de choix conceptuels fondamental, qui couvre ces questions ».

✓ Les efforts conjugués des secteurs public et privé ont été fondamentaux dans la création du système de paiement dont nous bénéficions aujourd'hui en Europe, qui est l'un des plus efficaces du monde.

C'est vrai pour le SEPA et le TIPS.

Pour le reste, merci à PayPal (paiements hors frontières, très sécurisés et pas chers) et merci aux cartes bancaires américaines !



✓ « Détenir un euro numérique signifierait détenir un engagement direct de la banque centrale, comme c'est déjà le cas actuellement pour les billets. Autrement dit, l'euro numérique apparaîtrait au bilan de l'Eurosystème. L'Eurosystème serait responsable de toute erreur faite lors d'un règlement en euros numériques » **Il faudra donc des « garanties étatiques.**

✓ « Pour les activités de règlement, l'Eurosystème pourrait s'appuyer soit sur une technologie traditionnelle, soit sur la technologie des grands livres distribués ».

C'est un nouveau mensonge : la technologie des registres distribués (pour une gestion de ressources rares) n'est pas compatible avec la philosophie des banques centrales (pour une création de monnaie sans limites). Nous verrons plus tard dans quel domaine cette technologie est souhaitable.

✓ « Les utilisateurs pourraient (?) alimenter leurs comptes ou portefeuilles en euros numériques ». Les solutions existent déjà : l'EURO-WALLET (ou e-Wallet) fonctionne déjà dans les 19 pays de la zone euro, avec des « euros numériques » ou e-euros.

Le portefeuille numérique (application américaine) permet de recevoir, de dépenser et d'envoyer des « euros numériques » avec une simplicité incroyable et en toute sécurité, disponible sur Android et iOS. Pour information, il est actuellement relié à une carte bancaire (normale ou prépayée) ou à un site Internet servant d'intermédiaire : il peut même être utilisé par des personnes exclues du système bancaire (apport en espèces) et, bien sûr, il peut être alimenté par des virements étrangers, résidents européens ou non, qui veulent éviter de prendre trop de risques de vols ou de pertes (montants limités).

Certains types d'e-Wallet sont même disponibles sur les téléphones portables et tablettes, tels que PayPal, Paylib ou Google Pay.

Autre information : l'application ne rencontre pas un gros succès sauf chez les « geeks », équipés d'une montre Apple Watch ou autre, ayant préalablement téléchargé une application dédiée (reliée à une carte bancaire américaine, à un compte bancaire ou à une carte prépayée).

✓ « Les intermédiaires qui distribueraient l'euro numérique disposent de connaissances approfondies et d'informations uniques concernant les besoins des utilisateurs ».

Toutes les applications existantes sont reliées aux cartes bancaires et aux comptes bancaires : elles « donnent » déjà un

nombre incroyable d'informations qui permettent de « recommander » les adresses utiles (stations service, restaurants, hôtels, ...).

✓ « Par exemple, une application pourrait être utilisée pour les paiements directs entre deux personnes, et une interface en ligne pour les achats sur Internet. »

Tout cela existe déjà, sans nécessiter une monnaie centrale électronique.

Alors, oui bien sûr, il serait possible de centraliser toutes ces applications et autorisations dans des « wallets » européens, protégés par des réglementations adéquates.

C'est juste une « petite » réforme de l'existant qui ne nécessite rien d'autre que des améliorations du SEP.

H. CONCLUSION

Les citoyens n'y verront que du feu !

Ils ne pourront même pas « partager la note de restaurants entre amis ».

Les « bons citoyens » éviteront les sanctions imposées aux « mauvais citoyens » pour « leur » mauvaise gestion de « leurs » finances publiques. Démonstrations à venir...

La Haute Finance pourra continuer « *ses jeux de sales gamins* » en toute liberté.

En face de M. PANETTA,
« notre » Commission Economique et Monétaire
avale toutes les couleuvres sans broncher.
C'est inquiétant pour notre Démocratie, déjà mal en point.

Février 2023 Page 10 sur 23

*Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».*

III.« EXPLICATIONS » DONNEES AU MONDE DE LA FINANCE

A. 11 MAI 2020 : DISCOURS D'YVES MERSCH, « UNE ENVOLEE DE FANTAISIE ? »

Il intervient en Visio Conférence BCE - Une monnaie numérique de la BCE – une envolée de fantaisie ?

L'aveu officiel : en fait, la monnaie numérique existe déjà.

✓ « La majeure partie de l'argent émis par les banques centrales est en fait déjà numérique, bien qu'elle ne s'appelle pas CBDC. C'est vrai pour la majeure partie de l'argent émis dans le cadre de nos opérations de crédit de gros avec nos contreparties.

✓ À l'heure actuelle, l'accès au bilan de la banque centrale offre la possibilité d'accéder à la monnaie numérique de la banque centrale. Une CBDC de gros, limitée à un groupe limité de contreparties financières, serait en

grande
partie
comme
si de
rien
n'était
».

✓ «



Cependant, une CBDC retail, accessible à tous, changerait la donne.

✓ *Donc, une CBDC de détail est maintenant notre objectif principal [...].*

✓ *Alternativement, une CBDC de détail pourrait être basée sur des comptes de dépôt auprès de la banque centrale. Bien qu'impliquant un grand nombre de comptes, ce ne serait pas une option particulièrement innovante d'un point de vue technologique. Pour la zone euro, il s'agirait essentiellement d'augmenter le nombre de comptes courants offerts d'environ dix mille (aujourd'hui) à entre 300 et 500 millions ».*

La première version annonçait déjà la nécessité d'imposer un « monopole numérique » dans toute l'Europe et visait à supprimer les banques commerciales pour privilégier le TOP-50 de l'Union Bancaire. Techniquement, Y. MERSCH sait que le SEBC - BCE peut gérer 500 millions de compte.

✓ *« Mais la désintermédiation (totale) serait économiquement inefficace et juridiquement intenable ». Il serait impossible de gérer les crédits aux particuliers et de gérer tous les incidents de paiements à un niveau européen. Il annonce donc que :*

✓ *« Une considération clé ici est de savoir si une CBDC de détail peut et devrait avoir le même cours légal que les billets de banque et les pièces ».*

Aucun doute sur ce thème : il faut que la monnaie numérique bénéficie des garanties étatiques. **Il admet par ailleurs que les espèces prédominent en Europe, ce que tous les autres intervenants tentent de minimiser :**

✓ *« Environ 76 % de l'ensemble des transactions dans la zone euro sont effectuées en espèces, soit plus de la moitié de la valeur totale de l'ensemble des paiements ».*

C'est la fin du (faux) débat évoqué dans la partie : « SYSTEME EUROPEEN DES PAIEMENTS – Etats de Lieux du Système – Les Paiements en Espèces » (page 19).

Ce sont donc bien « les paiements en espèces » qu'il faut supprimer.

✓ *« Ne faudrait-il pas reconnaître que le droit exclusif de la BCE d'autoriser l'émission en euros s'appliquerait également à une émission numérique?*

Une CBDC de détail pourrait être basée sur des jetons numériques, qui circuleraient de manière décentralisée – c'est-à-dire sans grand livre central – et permettraient l'anonymat vis-à-vis de la banque centrale, tout comme les espèces ».

Rien de bien construit ! Une CBDC sans grand livre central (distribué) est une monnaie sans gestion et sans limites, exactement identique aux monnaies FIAT actuelles.

✓ *« Une autre option est un système de rémunération à plusieurs niveaux.*

Conformément aux fonctions de l'argent, le premier niveau pourrait servir de moyen de paiement. La banque centrale devrait s'abstenir de fixer un taux d'intérêt inférieur ou négatif afin de maintenir une CBDC attrayante pour le public comme moyen de rémunération.

Alors que le deuxième niveau pourrait servir de réserve de valeur, les banques centrales pourraient décourager les gens de l'utiliser en tant que tel en fixant des taux d'intérêt peu attractifs ».

L'aveu final ?

Y. MERSCH nous annonce innocemment la création d'une nouvelle monnaie : avec une fonction de numération (celle de l'euro), une fonction de transaction (spécifique mais non définie) et une fonction de réserve (pas trop attractive)... mais sans fonction de crédit et sans fonction de capital.

B. 10 SEPTEMBRE 2020 : CHRISTINE LAGARDE – DEUTSCHE BUNDESBANK

Cette Conférence en ligne sur les Paiements dans un Monde Digital.

Elle reprend les mantras traditionnels de la Haute Finance et rappelle les deux tendances dans les paiements mondiaux.

✓ *« Les consommateurs utilisent de plus en plus Internet, le commerce électronique, les paiements en ligne et risquent de renoncer aux espèces.*

✓ *Les entreprises privées développent de plus en plus d'applications pour le paiement en ligne et créent des réseaux mondiaux.*

✓ *Plus d'un quart de la population mondiale sont des utilisateurs actifs de Facebook, ce qui pourrait donner à son projet Libra une empreinte mondiale dès le départ ».*



d'interruption des paiements (pannes des cartes bancaires durant l'été 2018), voire des risques liés aux réactions protectionnistes ou politiques (des Américains) qui « coupent » leurs réseaux de paiements aux pays étrangers.

✓ *Tout cela est néfaste : perte des libertés individuelles (commercialisation des données personnelles), trafics illicites, blanchiment, perte de souveraineté, ... ».*

Le manque de souveraineté est réel.

Déjà dit : le risque le plus grand concerne notre dépendance (aveugle et inconsciente) par rapport aux réseaux américains des cartes bancaires et par rapport aux facilités des paiements internationaux de PayPal (les banques ont continué à appliquer leurs pratiques de racket et d'irresponsabilité dans ce domaine précis).

Par contre, les banquiers centraux « oublient » de dire que « leurs » monnaies FIAT sont des monnaies privées.

Autrement dit, ils ne peuvent surtout pas parler de souveraineté des peuples et des nations.

Heureusement, la Haute Finance de Christine LAGARDE vient à notre secours.

✓ *« Le Système Européen a bien travaillé (SEPA, TIPS) mais dix pays ont encore des systèmes nationaux de cartes bancaires (qui n'acceptent pas les cartes des autres pays membres), et beaucoup de pays sont en retard pour l'application des 230 solutions « fintech » disponibles dans les pays les plus avancés (paiements en magasins, applications, P2P, ...) ».*

C'est le cas pour les TIPS réalisables seulement dans 16 pays.

✓ *« La CBDC en gros existe déjà mais la CBDC de détail est à mettre en place (même si elle n'est pas définie) ». Il faut donc le soutien de l'Etat pour mettre en place une monnaie numérique de détail qui préserve la souveraineté et l'indépendance de l'Europe par rapport à toutes les initiatives privées.*

Et voici la clé du problème de la Haute Finance.

✓ *« Sans ancrage monétaire et réglementaire, la stabilité des systèmes de paiement dépendrait essentiellement de la sécurité des émetteurs de fonds privés ».*

Il faut émettre une nouvelle monnaie (?) que la BCE gèrera « en toute indépendance » (?) grâce aux « garanties étatiques » (?), accordées par l'Union Européenne à la future « Union Bancaire ».

Une fois de plus, la Haute Finance prendra en otage nos finances publiques, et donc nos libertés (encore plus de dettes et de « sacrifices indispensables »).

Initiatives visant à renforcer les paiements européens ?

A ce stade, nous avons encore droit au rappel des progrès de l'Europe et de l'euro...

Tout cela est vrai : UN SEUL SYSTÈME DE PAIEMENTS EUROPEEN serait souhaitable.

Il faut donc continuer à améliorer le SEP sous le contrôle du Parlement Européen.

Mais quel aveu de faiblesse : l'IME a été créé en 1994 pour régler tout cela, et nous dépendons plus que jamais des Américains ! C. LAGARDE rajoute pourtant :

✓ « *Nous savons que le secteur privé, en revanche, a fait beaucoup moins de progrès dans la fourniture d'une solution pan-européenne pour les paiements de détail* ».

Pourquoi donc « garder » tous ces intermédiaires (PSP) américains?

Ils ont fait peu de progrès, et le SEP n'aura plus besoin d'eux.

La raison ?

Dans sa première conférence officielle du 7 juillet 2020, F. PANETTA avait bien annoncé la portée mondiale de ce projet de l'euro numérique :

✓ « *La façon dont ce statut international évoluera à l'avenir reste entre les mains des décideurs politiques européens* ».

C'est clair : l'euro numérique sera réservé à la Finance Internationale.

Février 2023 Page 12 sur 23

Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ? avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».

C. 9 NOVEMBRE 2021 : INSTITUT DE LA BANQUE DE FINLANDE

• Panel de haut niveau sur la CBDC Institut de la Banque de Finlande pour les économies émergentes (BOFIT) •
Objet : Les monnaies numériques dans le monde : quelles sont les implications politiques ? • Forme de la présentation : des schémas et des tableaux confus.

Passons sur les dogmes sans cesse répétés :

L'euro-crypto serait une nouvelle monnaie, inscrite au passif de la BCE et créée pour favoriser les paiements de détail. Il faut « ancrer » cette nouvelle monnaie, et donc obtenir des garanties étatiques.

Mais notons quelques nouveautés :

• Cet ancrage devra être important et durable pour maintenir la convertibilité avec les autres « fonds privés » (private



monies) qui eux-mêmes devront s'adapter aux « besoins changeants du commerce ».

- Pour cela, il faudra que tout le monde coopère : les colégislateurs de l'UE, les citoyens, les principaux intervenants du marché et les groupes internationaux.
- En ce qui concerne l'utilité de ces groupes internationaux : leur participation permettra « un enrichissement mutuel » (savoir-faire) et « des possibilités potentielles transfrontalières/multidevises à l'avenir ».

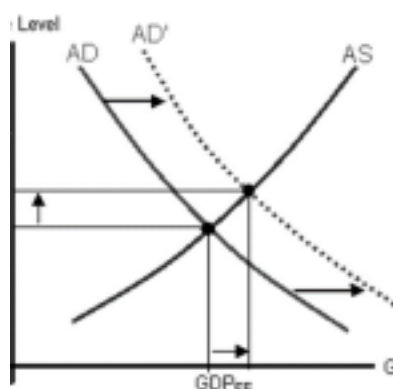
Pour joindre l'utile à l'agréable, M. PANETTA nous livre un graphique « pour initiés », avec les évolutions du PNB en abscisse et de la demande de « monnaie ancrée » en ordonnée.

Autrement dit, nous sommes de plain pied dans la « Théorie Monétaire Moderne » : il faut créer de la « monnaie centrale » en permanence, et donc augmenter sans cesse « les dettes publiques » et « les dettes cachées » (garanties étatiques). Si la courbe AD (demande initiale de « monnaie ancrée ») augmente à cause de la « demande de monnaie numérique ancrée », nécessairement cela permettra d'augmenter le PNB ou, vice versa, l'augmentation du PNB devra être accompagnée d'une « offre de monnaie ancrée ».

La courbe AS, c'est l'Offre Ancrée (AS pour Supply) : plus l'offre de monnaie augmente, plus le PNB augmente. « L'offre de monnaie est même une offre d'équilibre ». La suite ?

Elle est facile à imaginer : crises monétaires à répétition, crises financières à répétition, appel des « garanties étatiques » pour renflouement, augmentation des dettes publiques (officielles et cachées), politiques des « sacrifices indispensables », fuite des liquidités hors zone monétaire, manque de crédit et de capitaux dans la zone monétaire, manque d'investissements, pertes d'emplois, pertes de revenus, manque d'investissements publics, privatisations « forcées », augmentation des inégalités (entre propriétaires fonciers, immobiliers et actifs financiers bien gérés), ...

Figure 1: La Théorie Monétaire Moderne pour les initiés



Par contre, il y aura un risque sérieux de « concurrence » entre la monnaie digitale (monnaie virtuelle centrale) et les autres monnaies en circulation : pièces et billets (monnaie physique centrale) et monnaie bancaire (monnaie scripturale privée).

Il y a même un risque de panique systémique si jamais les banques commerciales étaient à court de liquidités : baisse des dépôts bancaires, pertes soudaines et « manque d'ancrage ». Dans ce cas, leurs clients voudraient tous se réfugier dans l'euro numérique « ancré ».

Solutions ?

Il faut « ancrer » l'euro numérique.

Il faut « ancrer encore plus » l'euro scriptural (banques et assurances).

Il faut « limiter » l'accès à la « nouvelle monnaie ».

Février 2023 Page 13 sur 23

**Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».**

D. 10 DECEMBRE 2021 : FEDERCASSE – LECTIONES COOPERATIVAE

Federazione italiana delle banche di credito cooperativo - casse rurali ed artigiane

- Objet : « Le présent et l'avenir de l'argent à l'ère numérique ».

Dès le départ de cette conférence, F. PANETTA confirme tout ce que j'avais écrit sur le fonctionnement de la gouvernance monétaire et financière dans notre livre : Dollar et Euro : Comment la Finance a tué nos démocraties » ✓ « Au niveau international, la numérisation de la monnaie et des paiements est examinée par le G7 et le G20. ✓ En Europe, elle est fréquemment discutée par les ministres des Finances au sein de l'Eurogroupe (au sein duquel la BCE règne en maître).

✓ Elle est à l'ordre du jour de la Commission Européenne et du Parlement européen.



- ✓ Elle a été abordée par les chefs d'État ou de gouvernement lors du **sommet de la zone euro** en mars dernier.
- ✓ Et c'est bien sûr au cœur de l'agenda de la **Banque centrale européenne (BCE)** ».

Il manque juste la BRI (au sommet de cette pyramide d'exécutants) mais F. PANETTA nous décrit tout le processus de décision au sein de l'UE.

En citant toutes ces institutions concernées, il veut impressionner les représentants de cette Fédération italienne des banques mutualistes (l'un des membres fondateurs de l'EACB) : 247 banques coopératives de crédit - banques rurales, avec un réseau de 4 202 agences en Italie, plus d'un 1.350.000 membres, 6,8 millions de clients et plus de 35 000 collaborateurs en rajoutant :

- ✓ « Cette forte orientation peut s'expliquer par les changements profonds qui sont en cours ». ✓ « **Si un euro numérique était émis, cela aurait des conséquences importantes. Elle n'aurait pas seulement des répercussions économiques et financières, par exemple en ce qui concerne la transmission de la politique monétaire, la stabilité financière et le fonctionnement du système monétaire international. [...]. Il aurait également une pertinence plus large pour les équilibres géopolitiques mondiaux et les droits fondamentaux des individus, tels que le droit à la vie privée.**

PANETTA se comporte comme un fanfaron (il sorpasso) devant un public de gens du terrain (très respectables) qui sont en quelque sorte des concurrents des banques commerciales (avec un statut de banque). Il leur expose « *L'euro numérique: ce qu'il est (et ce qu'il n'est pas)* » dans « la version rassurante » que tous mes lecteurs maîtrisent désormais.

Rien de nouveau pour nous tous.

Par contre, il est intéressant de lire ses arguments contre les crypto-actifs qui sont peu nombreux à s'intéresser aux fonctions monétaires comme nous l'avons vu dans la Partie I : Les Monnaies Numériques.

- ✓ « *L'euro numérique n'a rien à voir avec les crypto-actifs tels que le Bitcoin. Comme il serait émis par la banque centrale, la valeur de l'euro numérique serait garantie par l'État* ». [...]

Les crypto-actifs sont « un pari, un contrat spéculatif à haut risque sans fondamentaux de soutien. C'est pourquoi leur valeur fluctue énormément. Par conséquent, les crypto-actifs ne sont pas aptes à remplir les trois fonctions d'une monnaie: moyen de paiement, réserve de valeur et unité de compte ».

- ✓ « La valeur des crypto-actifs augmente rapidement et s'élève actuellement à plus de 2 500 milliards de dollars. Il s'agit d'un chiffre important susceptible de générer des risques pour la stabilité financière qui ne doivent pas être sous-estimés. Par exemple, il dépasse la valeur des prêts hypothécaires à risque titrisés qui ont déclenché la crise financière mondiale de 2007-2008 ».
- ✓ « En fait, il existe des preuves évidentes qu'ils font exactement le contraire: les crypto-actifs peuvent causer d'énormes quantités de pollution et de dommages à l'environnement. Et ils sont largement utilisés pour des activités criminelles et terroristes, ou pour cacher des revenus aux yeux des autorités fiscales. De plus, ils n'offrent aux investisseurs légitimes aucune protection contre les risques informatiques ou cybernétiques ».

M. PANETTA « oublie » de chiffrer la gestion désastreuse de l'euro depuis le Traité de Maastricht (et la création de l'IME dans la foulée).

Pour mémoire (VIDEOS FR-02 à FR-05) : la Haute Finance européenne nous a spoliés de plus de 13.000 milliards d'euros sans création de richesses immatérielles.

N'oubliez pas de lire : « BIENVENUE DANS LE MONDE DE LA BCE ET DE LA BIS
 ! Le bilan (catastrophique) de l'euro 1998 – 2021 par zone monétaire et par pays »
https://drive.google.com/file/d/1RZDes_VqEIZ_QJcotDMRXi275NCBMM9M/view?usp=s_hare_link

A l'opposé du « monde rassurant » de M. PANETTA, le monde des « techs » (NTIC) innove sans cesse. Certes, il a pris des risques énormes depuis 1994 jusqu'à provoquer l'éclatement de « la bulle Internet » en 2000 qui a coûté plus de 2.000 milliards de dollars, notamment aux « grands financiers européens ».

Ce monde de « la pagaille créatrice » n'est pas exempt d'escroqueries en tout genre, nous sommes tous d'accord, mais il a permis aux Etats-Unis de dominer honteusement l'Union Européenne dans tous les secteurs de services.

Février 2023 Page 14 sur 23

**Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
 avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».**

Les arguments de F. PANETTA ne sont pas toujours « très » éclairés.

- ✓ « Par conséquent, les crypto-actifs ne sont pas aptes à remplir les trois fonctions d'une monnaie: moyen de paiement, réserve de valeur et unité de compte ».

La monnaie doit remplir CINQ FONCTIONS :

- Numération (unité de compte) : le système euro est calqué sur le système dollar.
- Transaction : il faut créer des moyens de paiements adaptés (sans les Américains) ;
- Réserve de valeur : la BCE a toujours triché sur les statistiques de l'inflation et, depuis 2021, elle ne peut plus cacher cette lacune suicidaire ;
- Crédit : il est coûteux car il faut de plus en plus passer par des intermédiaires ; il n'est pas suffisant (les TPE-TPI et les PME-PMI subissent ces restrictions) ; il est à trop court terme (moins de deux ans).

➤ Capital : le marché des actions et des



obligations est le domaine réservé de la haute finance. Pour les particuliers, la surabondance et la mauvaise distribution des prêts hypothécaires (trop de prêts pour le marché secondaire, et trop de prêts aux spéculateurs) ont déstabilisé tout le marché du foncier et de l'immobilier en Europe mais également aux Etats-Unis, « le modèle à suivre ».

Pour la Recherche et le Développement, pour les PME-PMI et pour les ETI, ces marchés de ressources à LMT sont carrément inaccessibles (sauf dans les multinationales).

Aux Etats-Unis, les difficultés sont les mêmes dans le circuit traditionnel de la finance, et c'est justement pour se révolter contre ce système que les Américains ont appliqué ce système des jetons, connu en Europe depuis la révolution industrielle mais « réservé » aux banques d'affaires de l'époque.

Aujourd'hui, ce système des financements « mezzanine » n'est plus appliqué que pour les gros financements de LBO (rachat d'entreprise par des actionnaires avec effet de levier, donc avec un endettement hors normes) et LMBO (la même chose mais pour une reprise par le « management » de l'entreprise qui n'était pas actionnaire).

Je vous laisse conclure : l'euro est concentré, inutile, sans avenir et de plus en plus risqué. Il est même beaucoup plus risqué que ce marché des crypto-actifs car il nous exclut de « monde de demain » depuis plus de 30 ans.

Pour la suite, rien de nouveau sauf cette statistique « odieuse » dans le monde bancaire. ✓ L'argent liquide est de plus en plus utilisé comme réserve de valeur et de moins en moins comme moyen de paiement.

✓ Le stock de trésorerie a continué d'augmenter, stimulé par la demande de liquidités de précaution. Cependant, seulement environ 20% du stock est maintenant utilisé pour les transactions de paiement, contre 35% il y a 15 ans ».

Raison ?

Les Européens « savent » que les banquiers commerciaux ne sont pas « rassurants », et ils refusent l'idée d'être « ponctionnés » par des intérêts négatifs ou par les frais de détention d'une « monnaie fondante ». Si jamais la BCE avait la mauvaise idée de supprimer les espèces (billets), les Européens ne se précipiteraient sur l'euro numérique qui serait « une monnaie fondante » elle aussi.

Souveraineté monétaire, financière et politique

L'Etranger nous menace.

✓ « Les deux tiers des paiements numériques de détail en Europe sont actuellement négociés par des opérateurs étrangers ».

✓ « Un tel système pourrait être sous-protégé contre les menaces externes, y compris les menaces informatiques ».

✓ « Cela exposerait les personnes, les entreprises et les États au danger de l'utilisation inappropriée d'informations confidentielles ».

✓ « Cela rendrait plus difficile la traçabilité de l'information nécessaire pour lutter contre les activités illégales ».

✓ « La « colonisation » du système européen de paiement n'est pas un danger imminent ». **« Souveraineté et rôle international de l'euro » : le rêve caché.**

✓ « Un euro numérique accessible aux utilisateurs étrangers réduirait le coût d'utilisation de notre monnaie dans les paiements transfrontaliers et augmenterait son adéquation en tant que monnaie de facturation mondiale ». ✓ « Un euro numérique pouvant être utilisé sans aucune contrainte par des non-résidents » pourrait affecter la structure et le fonctionnement du système monétaire et financier international par deux canaux : d'abord et avant tout, elle pourrait accroître la transmission internationale des chocs et la volatilité des taux de change, en influençant les flux de capitaux ; deuxièmement, l'euro numérique pourrait se propager dans les pays tiers dans la mesure où il évincerait les monnaies locales, conduisant à une « euro-isation » numérique ».

Février 2023 Page 15 sur 23

Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ? avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».

Mais n'oublions pas de relever ce passage épique sur « la confidentialité exceptionnelle » de l'euro numérique. ✓ « Cela stimulera l'innovation: la nouvelle forme de monnaie fournira aux intermédiaires une infrastructure réglementaire capable de connecter des systèmes actuellement séparés, tels que les systèmes de paiement de détail, l'identité numérique, la signature numérique et les reçus électroniques ».

Conclusion ?

L'euro numérique n'est pas pour « le petit peuple » qui pourra payer son pain sans pièces et sans billets, ou qui pourra partager « sa note de restaurant entre amis » grâce à cette « merveilleuse innovation » (qui existe déjà en Chine et en Mongolie).

Enfin, il n'est pas du tout destiné à préserver l'anonymat des transactions.

Mieux, il ouvre la porte au « crédit social » de la Chine.



FEVRIER 2022 : FORUM DE POLITIQUE MONETAIRE DES ETATS-UNIS

• Conférence de F. PANETTA au cours du Forum de politique monétaire des États-Unis •

Objet : table ronde sur les monnaies numériques des banques centrales

Nous sommes « invités » dans une réunion de famille.

- ✓ « *En effet, la monnaie de banque centrale est une forme de monnaie sans risque qui est garantie par l'État: par sa force, sa crédibilité, son autorité* ».
- ✓ « *Les paniques bancaires et les crises financières commencent lorsque la confiance dans la convertibilité de l'argent privé s'évapore* ».
- ✓ « *Le consensus entre les banques centrales sur la coexistence entre la monnaie publique et la monnaie privée a été résumé il y a 20 ans comme suit: « Le composite de la monnaie des banques centrales et commerciales, convertible au pair, est essentiel à la sécurité et à l'efficacité du système financier et devrait rester la base de l'unicité de la monnaie. En d'autres termes, les banques centrales n'accepteraient ni un résultat dans lequel la monnaie de banque centrale évincerait l'initiative privée, ni un résultat dans lequel la monnaie de banque centrale serait progressivement éliminée par un mécanisme de marché. ».*
- ✓ « *Les banques centrales doivent donc réfléchir à la manière de s'assurer que leur monnaie peut rester un point d'ancrage des paiements dans un monde numérique* ».
- ✓ « *Si une CBDC étrangère devait être largement adoptée, cela pourrait conduire à la substitution de la monnaie numérique. Ce risque serait plus élevé pour les petits pays dont la monnaie est instable et dont les fondamentaux sont faibles, surtout si la CBDC était émise dans une grande économie* ».
- ✓ « *Tout comme le dollar américain a dépassé la livre sterling en tant que principale monnaie de réserve dans la décennie qui a suivi la fin de la Première Guerre mondiale l'innovation numérique peut donner naissance à de puissants concurrents étrangers, avec des conséquences perturbatrices pour les marchés qui ne sont pas prêts à relever le défi numérique* ».
- ✓ « *Afin d'obtenir des conseils techniques et de recueillir un large éventail de points de vue sur les solutions possibles, nous avons mis en place un groupe consultatif sur le marché et discutons régulièrement du projet avec*

Traduction.

Les paniques et les crises financières à répétition ? C'est « la faute aux Martiens » car nous, les banquiers centraux, nous sommes forts, crédibles et l'Etat est « sous contrôle ».

Sachez par ailleurs que la BCE ne s'attaquera pas aux prestataires américains et que nous sommes solidaires pour combattre les crypto-monnaies (les stablecoins ont reçu quelques obus en plus au cours de cette réunion de famille). Oui, bien sûr, nos CBDC risquent de faire de l'ombre aux monnaies faibles mais cela ne nous dérange pas trop. Par contre, soyons vigilants vis-à-vis des CBDC étrangères de pays puissants.

F. 26 SEPTEMBRE 2022 : OPERATIONS SUR TITRES A LA BUNDESBANK

• Public concerné : les grands opérateurs sur les marchés de titres : actions, obligations, bons Etat, ... Contrairement aux opérations numériques en gros, aux opérations scripturales (monnaie bancaire) et à l'introduction d'un euro numérique fiduciaire (avec garanties étatiques), ce sujet de la gestion des titres n'a jamais été abordé publiquement avant cette réunion.

Quant à l'organisation des Chambres de Compensation et aux garanties étatiques qui leur sont apportées en toute discrétion, nous n'en saurons pas davantage.

PANETTA commence par préciser la définition des CBDC de gros

- ✓ *Premièrement, il y a confusion autour du terme « vente en gros ». La CBDC de gros désigne le règlement des transferts interbancaires et des transactions de gros connexes dans les réserves de la banque centrale. ✓*
- Deuxièmement, il existe une idée fausse répandue selon laquelle les CBDC en gros n'existent pas encore. En fait, la monnaie de la banque centrale est disponible sous forme numérique pour les transactions de gros*

Février 2023 Page 16 sur 23

Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ? avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».

entre banques depuis des décennies.

- ✓ *Et à l'avenir, de nouvelles parties prenantes pourraient potentiellement prendre part à la chaîne de règlement en gros en utilisant de nouvelles technologies telles que la DLT.*

Puis, il évoque la modernisation de la vente en gros des CBDC

Il rappelle que les systèmes nationaux de règlement ont été harmonisés avec le système TARGET, ou Trans European Automated Real-time Gross settlement Express Transfer system, pour permettre des virements en temps réel de gros montants. En 1999, chaque banque centrale a continué à utiliser son propre système mais, dès 2007, la version TARGET2 a évolué pour devenir une véritable plate-forme commune grâce au réseau SWIFT et à sa connexion « Interlinking ».

Le dispositif **TARGET** était essentiel à la BCE pour créer de façon instantanée un seul marché des taux dans la Zone Euro : les liquidités des uns servaient à satisfaire les besoins des autres ; pour les surplus ou les déficits, c'était et c'est



toujours la BCE le créancier ou le débiteur final du système.

Le dispositif **TARGET2-Titres** est encore très complexe puisqu'il faut d'abord transférer le titre de compte à compte et puis mettre à jour le système de garanties qui lui est rattaché, avant de valider ce transfert comme irrévocable. Si vous vendez votre voiture, la transaction ne peut être enregistrée par l'acheteur que si quatre conditions sont remplies: • Un certificat de non-gage doit lui être remis (sinon il court le risque d'être spolié) ;

- Le paiement convenu doit être réalisé (donc encaissé) avant de devenir « irrévocable » ;
- L'ancien certificat d'immatriculation du véhicule établi à votre nom doit être annulé et retourné à l'administration accompagné d'une demande de transfert de propriété ;
- Le nouveau propriétaire doit régler les taxes et les frais administratifs (de transfert).

Ces opérations sont actuellement réalisées en cinq minutes mais on comprend de suite que le système TARGET2-Titres pourrait être plus rapide si la procédure **DLT (Distributed Ledger Technology)** était appliquée. Autrement dit, chaque nouveau titre émis, et donc chaque titre en circulation, devait être identifié dans un « fichier à lui » avec tous les renseignements utiles : pays, société, type, numéro, date, montant, liste de tous les propriétaires depuis la création, garanties ouvertes et fermées, ...

Cette opération n'est pas simple car certaines sociétés peuvent avoir émis plusieurs millions de titres différents (actions, obligations, ...) sur plusieurs places boursières, et chaque titre peut être émis avec des droits de vote et/ou des privilèges différents.

L'affaire se complique si le titre en question a été mis en garantie, ou prêté pendant une certaine durée.

Les procédures de détention et de transfert de titres sont tellement complexes que la technique DLT, inventée pour la gestion du BTC, s'impose de toute évidence. Pour aller bien plus loin dans la réflexion, la centralisation s'avère même d'une utilité absolue pour imposer des règles nouvelles sur les marchés financiers.

Disons-le autrement.

« **Oui, un autre monde est possible grâce à cette technologie du BTC** ». Ce n'est bien sûr pas l'objectif poursuivi par la Haute Finance mais nous pouvons donner quelques « idées perfides » aux « colégislateurs européens ».

La Haute Finance « sait » ce que nous voulons dire, et elle a déjà prévu de renoncer à la mise en place de ces procédures DLT :

- ✓ « En effet, les avantages potentiels de la DLT peuvent également être obtenus par d'autres moyens » : les systèmes de paiement rapide – tels que le TIPS de l'Eurosystème – prouvent que les paiements instantanés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ne nécessitent pas de DLT. En outre, les paiements automatisés et conditionnels peuvent également être initiés via des interfaces de programmation d'applications (API).
- ✓ Il existe notamment des initiatives visant à améliorer les transactions de gros à l'aide de technologies conventionnelles. Par exemple, l'interconnexion des systèmes existants pourrait améliorer l'efficacité des transactions multidevises.

PANETTA développe « les autres solutions » moins contraignantes :

- ✓ créer un pont entre les plate formes DLT de marché et les infrastructures des banques centrales. ✓ créer un nouveau service de règlement de gros basé sur la DLT avec de la monnaie de banque centrale basée sur la DLT.

Traduction : l'euro numérique sera la solution retenue.

Elle sera plus laxiste et plus opaque que la solution DLT de BTC.

L'avantage (pour la haute finance) sera de créer des euros numériques « ad nauseam » : une solution totalement opposée à la gestion de ressources limitées.

Février 2023 Page 17 sur 23

**Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».**

G. 14 OCTOBRE 2022 : 46° REUNION FMI – COMITE MONETAIRE & FINANCIER INTERNATIONAL

- Assemblées annuelles du FMI, Déclaration du CMFI - Déclaration de Christine Lagarde •

Quarante-sixième réunion du Comité monétaire et financier international

- Objet : faire le point sur tous les événements en cours

L'optimisme des temps passés a disparu : croissance mondiale, guerre en Ukraine, pandémie, inflation mondiale, paupérisation et précarité croissantes, activité économique, secteur bancaire et stabilité financière de la zone euro, ... **Pas**

de problèmes.

La BCE « assure » sur tous les sujets « grâce » au durcissement de sa politique monétaire et aux différents soutiens des Etats et de l'UE: soutien aux populations les plus vulnérables ; soutien international à l'Ukraine et aux pays vulnérables ; décarbonisation de l'économie mais souci d'approvisionnement énergétique ; émissions d'obligations vertes pour lutter



contre le changement climatique ; implication des banques pour « une lutte proactive » contre les risques climatiques,

Christine « assure » elle aussi.

Il faut mentir tout le temps, et elle est imperturbable.

Petit passage sur le sujet de l'euro-crypto : le projet de la BRI et de son G20 avance à un bon rythme. ✓ En ce qui concerne l'économie numérique, la BCE continuera de soutenir et de contribuer à l'initiative du G20 visant à rendre les paiements internationaux plus rapides, moins chers, plus sûrs et plus inclusifs. Paiement internationaux de plus en plus inclusifs ? Une Economie Numérique (projet européen) : pour les peuples ?

✓ Cela nécessite des améliorations dans divers domaines, notamment l'interopérabilité des systèmes de paiement et l'échange de données par-delà les frontières.

Le beau projet doit plaire aux Américains, formés dans les services de renseignement. ✓ Et plusieurs questions juridiques doivent être résolues, telles que l'harmonisation des réglementations et des contrôles transfrontaliers ainsi que le cadrage de la surveillance (oversight framework).

Très rassurante, Christine ! L'euro-crypto, c'est juste « une petite application de nature domestique ». ✓ Nous venons également d'entrer dans la deuxième année de la phase d'enquête de notre projet d'évaluation numérique.

✓ Nous examinons des questions clés sur la conception et la distribution potentielles d'un euro numérique, qui serait un complément à l'argent liquide, et non un remplacement.

✓ Pour l'Eurosystème, la motivation derrière le projet d'euro numérique est principalement de nature domestique.

Mais, bon, les collègues savent que le « projet Libra » est en cours de réalisation.

✓ Cependant, nous reconnaissons les avantages de discuter de diverses questions au niveau international, telles que les paiements multidevises effectués en monnaie numérique de banque centrale de détail (CBDC) et les effets potentiels de l'accès des utilisateurs étrangers à la CBDC nationale dans des conditions spécifiques. **Pas de souci : le**

systeme dollar n'est pas menacé, nous continuerons à coopérer.

✓ À cet égard, la coopération internationale en matière de monnaies numériques restera essentielle.

H. DEUX DISCOURS BIEN DIFFERENTS.

a) LE PREMIER DISCOURS EST ADRESSE AUX PARLEMENTAIRES EUROPEENS.

- Il faut une monnaie CBDC de Détail (pour les particuliers)
 - « Nous ne savons très bien comment elle fonctionnera » mais « tout ce que nous vous promettons fonctionne déjà »
- Elle ne remplacera pas les espèces ; « entre-temps, nous réduisons le nombre de distributeurs automatiques et nous augmentons les frais »)
- L'euro-crypto sera anonyme (mais pas comme les espèces puisque « nous devons lutter contre le blanchiment »)
- Même si les citoyens n'ont pas bien compris, l'euro-crypto est (quand même) une nouvelle monnaie (pourquoi donc ?)
- Donc, il faut que l'Union Européenne « ancre » cette nouvelle monnaie (« il faut signer des garanties en faveur de l'Union Bancaire »)

Février 2023 Page 18 sur 23

*Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».*

b) LE SECOND DISCOURS EST ADRESSE AU MONDE DE LA FINANCE

Le deuxième discours est adressé au Monde de la Finance, à différents niveaux.

- La BRI-BCE « rassure » les petites banques et les banques coopératives avec des propos alarmistes face aux « ennemis de la finance et de la sécurité » (les crypto-actifs et surtout les stablecoins) mais les propos sont « rassurants » pour leur avenir (pas de concurrence possible avec les dépôts bancaires).
- Plus « le public européen » est « compétent », plus le tandem parle ouvertement du « projet Libra », le grand projet mondial de META-FACEBOOK.
- Devant « le public américain compétent », l'euro-crypto est présenté comme un « projet domestique » (qui ne fera pas ombre au dollar).
- Et partout, il faut « rassurer » les PSP (Prestataires des Services de Paiement) qui sont américains pour la plupart : «



Non, la carte bancaire privée ne disparaîtra pas »

- Mais il faut aussi encourager les prestataires des NFC (Near-Field Communication) parce que ce sont eux qui offrent « la solution to-pay », présentée comme « *une avancée inédite du futur euro numérique* »).

IV. RAPPORTS A LA PRESSE

A. 19 DECEMBRE 2021 - BLOG BCE - PANETTA

- Les arguments de la BCE en faveur des monnaies numériques des banques centrales

Nous sommes en fin 2021, le projet est « lancé » depuis 2014 et, le 18 novembre 2018, B. COEURE avait déjà annoncé que la Sveriges Riksbank en était au stade de la validation du projet.

Le 2 octobre 2020, Fabio PANETTA était intervenu devant la Commission ECON du Parlement Européen et avait annoncé le lancement d'une grande enquête auprès des professionnels des services de paiement pour leur poser des questions très orientées sur les options à retenir.

a) « LA PRESSE » ABSENTE

La presse s'est totalement désintéressée de ce projet, et donc le grand public a été écarté. Voici donc un an plus tard, « le rapport anodin » de Fabio PANETTA, destiné à la presse et au grand public. ✓ « *Tout comme le timbre-poste est devenu moins pertinent avec l'arrivée d'Internet et du courrier électronique, l'argent liquide pourrait perdre de sa pertinence dans une économie numérique* ».

✓ « *Les ventes en ligne ont doublé depuis 2015* ».

✓ « *Mais le rôle de l'argent liquide est remis en question par la numérisation, tandis que l'émergence de nouvelles technologies crée de nouvelles possibilités pour les transactions de gros* ».

Aucune réaction dans la presse.

✓ « *Certaines personnes ont fait valoir que les CBDC de détail seraient redondantes compte tenu de la vaste offre de moyens de paiement numériques privés. À mon avis, c'est le contraire qui est vrai* ».

Aucune réaction dans la presse.

✓ *Nous sommes convaincus qu'un euro est un euro, quelle que soit sa forme, ce qui permet aux systèmes de paiement de fonctionner sans heurts et au commerce de circuler. [...]*

Il faut : « un ancrage monétaire incontesté. » (?)

Aucune réaction dans la presse.

✓ « *En effet, l'histoire nous a montré à maintes reprises que différentes formes de monnaie privée coexistant en l'absence de monnaie souveraine conduisent à des crises* » (?)

Aucune réaction dans la presse.

✓ « *Le défi est différent pour les CBDC de gros* »... qui « *existent déjà* ».

« *Dans le cas de l'Eurosystème, il s'agit de ses services cibles : Target2 pour les paiements de gros, Target2-Titres (T2S) pour le règlement de titres et Target Instant Payment Settlement (TIPS) pour les paiements instantanés* ».

Aucune réaction dans la presse.

b) QUATRE QUESTIONS À « LA PRESSE »

Quatre questions à la presse.

- 1- Pourquoi donc faut-il créer un euro numérique, présenté comme « une nouvelle monnaie », puisque tout existe ?
- 2- Pourquoi faut-il que l'Union Européenne (et non plus les Etats) donne des garanties à l'Union Bancaire (non dit), c-à-d au TOP-50 de la Finance, pour « ancrer » cette monnaie ?
- 3- Comment se fait-il que la presse accepte de donner son quitus à une affirmation pareille : nos crises multiples sont dues à « l'absence de monnaie souveraine » ?
- 4- Comment se fait-il que la priorité annoncée d'un « euro de détail » devienne secondaire ?

B.
13



JUILLET 2022 – BLOG BCE – LAGARDE – PANETTA

- Objectifs clés de l'euro numérique

a) AUCUNE REACTION DE « LA PRESSE »

- ✓ « Pour assurer la stabilité financière à l'ère numérique, il est crucial que nous ayons tous encore un accès facile à la monnaie de banque centrale, qui est le fondement de notre monnaie. L'euro numérique peut y parvenir.
Aucune réaction dans la presse.
- ✓ « Et le secteur privé a proposé ses propres solutions de paiement – par exemple les paiements par chèque ou les cartes – qui sont basées sur l'argent des banques commerciales, comme les dépôts. C'est ce qu'on appelle souvent « l'argent privé ».
Aucune réaction dans la presse.
- ✓ « Un système de paiement écosystème sans un fort ancrage monétaire créerait une profonde confusion. »

Aucune réaction dans la presse.

- ✓ « Tout cela signifie que, si nous voulons préserver un système de paiement stable et fiable en Europe, nous devons préserver le rôle de la monnaie de banque centrale à l'ère numérique ».

Aucune réaction dans la presse.

- ✓ « Nous prévoyons d'achever la phase d'enquête de notre projet d'euro numérique à l'automne 2023. Mais certains principes clés sont déjà clairs ».

Les banalités énoncées ont toutes été reprises dans la presse : « les utilisateurs en ont besoin » ; « les exclus du système vont pouvoir en bénéficier » ; « l'euro numérique respectera la vie privée ». **Aucune réaction dans la presse.**

- ✓ « Sinon, trop de dépôts des banques commerciales pourraient être transférés à la banque centrale... »

Aucune réaction dans la presse.

b) CINQ NOUVELLES QUESTIONS A « LA PRESSE »

Cinq (nouvelles) questions à la presse.

1- En quoi la BCE serait-elle plus mieux armée pour assurer la stabilité financière en Zone Euro alors qu'elle n'a jamais pu le faire depuis le Traité de Maastricht ? **Silence radio.**

2- Pourquoi d'un seul coup de baguette magique : les banques commerciales ne sont-elles plus des Institutions Financières Monétaires ? Et pourquoi d'un seul coup, la BCE parle-telle de la monnaie bancaire comme d'une « monnaie privée » ?

Silence radio.

3- Quelles sont les solutions de Mme LAGARDE pour moins dépendre des cartes bancaires américaines et de PayPal ?

Silence radio.

4- Pourquoi ne parle-t-elle pas de l'alliance avec META-FACEBOOK ? Et pourquoi « la presse » ne lui pose-t-elle pas la question ?

Silence radio.

5- Pourquoi l'euro numérique serait-t'il « anonyme » mais réservé aux « gros dépôts »?

Silence radio.

Comme d'habitude, « la presse » ne pose même aucune question..

Février 2023 Page 20 sur 23

*Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».*

V. RESUME

A. DISCOURS OFFICIEL : « LES EXIGENCES » (PANETTA).

« L'introduction d'un euro numérique pour les paiements de détail implique trois considérations » : ✓ « Il faut une monnaie numérique pour les paiements de détail » : une nouvelle monnaie avec ancrage à la monnaie de banque centrale ».

Donc, avec des garanties étatiques en plus.

- ✓ « Cela pourrait changer fondamentalement le rôle joué par le secteur bancaire dans le financement de l'économie, ce qui aura des implications sur la manière dont nous, à la BCE, mettons en œuvre la politique monétaire et soutenons la stabilité financière.

Nous devons veiller à ce qu'un euro

numérique, au cas où il serait introduit, soit conçu de manière à contenir ces risques ».

Petite perfidie : les banques ont reçu des garanties étatiques de plusieurs milliers de milliards d'euros pour échouer dans le soutien de la stabilité financière. Et ces quelques milliers de milliards en plus pour « l'euro numérique » sont destinés à nous protéger ?

- ✓ « La troisième considération est qu'un euro numérique devrait être conçu pour répondre à la demande du public en matière de paiements numériques, sans perturber ni évincer les solutions de paiement privées ».

En clair, il faut ménager nos amis américains, au détriment de tous les avantages annoncés.

La décision n'est pas encore prise mais elle est prise quand même !

Il suffit de lire tous nos discours... en sachant les décoder.

B. LA REALITE EST TOUT AUTRE : LA BRI SE MOQUE EPERDUMENT DU « GRAND PUBLIC ».

a) LA HAUTE A CHOISI DE S'ALLIER A META-FACEBOOK, ET CE N'EST PAS UN HASARD.

- ✓ « Plus d'un quart de la population mondiale sont des utilisateurs actifs de Facebook, ce qui pourrait donner à son projet Libra une empreinte mondiale dès le départ ».
- ✓ « La façon dont ce statut international évoluera à l'avenir reste entre les mains des décideurs politiques européens ».
- ✓ « Un euro numérique accessible aux utilisateurs étrangers réduirait le coût d'utilisation de notre monnaie dans les paiements transfrontaliers et augmenterait son adéquation en tant que monnaie de facturation mondiale ».

b) L'URGENCE ? SIGNER LES GARANTIES ETATIQUES POUR CREER UNE NOUVELLE MONNAIE. La Haute Finance sait parfaitement que l'euro numérique ne sera sûrement pas anonyme pour les citoyens. Elle sait aussi que toutes les solutions de paiement sans contact 24/24 sont déjà utilisées et raccordées soit à des cartes bancaires (américaines) fonctionnant déjà comme des « wallets » pour les cartes de crédit différé, soit à un système de « crédit social à la chinoise ».

c) LA HAUTE FINANCE MONDIALE EST ADEPTE DE LA « THEORIE MONETAIRE MODERNE ».

Il faut créer de la « monnaie centrale » en permanence, et donc augmenter sans cesse « les dettes publiques » et « les dettes cachées » (garanties étatiques).

Le petit schéma de « La Théorie Monétaire Moderne pour les initiés » est explicite.

Il a été exposé à la Banque Centrale de Finlande le 9 novembre 2021.

Mais il faut « ancrer » cette nouvelle monnaie.

- ✓ « En effet, la monnaie de banque centrale est une forme de monnaie sans risque qui est garantie par l'État: par sa force, sa crédibilité, son autorité ».

Sans ancrage, l'euro numérique serait une « monnaie virtuelle comme les autres ».

- ✓ « Les crypto-actifs ne sont pas aptes à remplir les trois fonctions d'une monnaie: moyen de paiement, réserve de valeur et unité de compte ».

C. POUR LES CITOYENS, LES NOUVELLES NE SONT PAS BONNES DU TOUT.

a) LES DETTES PUBLIQUES VONT ENCORE AUGMENTER.

- ✓ « Malheureusement, le fonds de relance est de nature temporaire et relativement petit par rapport à la taille du marché européen des obligations souveraines ».

b) IL FAUDRA ENCORE « SAUVER L'EURO » (ENCORE ET ENCORE).

✓ « *Au cours des derniers mois, la BCE a déployé des mesures énergiques de politique monétaire pour éviter la fragmentation, dissiper les risques extrêmes sur les marchés financiers et stabiliser l'économie de la zone euro ». **L'euro numérique pourrait très vite servir à le sauver (encore et encore).***

✓ *La nécessité d'un euro numérique est une question fondamentale et pressante».*



Pourquoi est-ce si urgent ?

Pourquoi un « grand reset » à l'échelle mondiale ?

c) L'ANONYMAT DES PAIEMENTS PAR L'EURO NUMERIQUE EST UN LEURRE

✓ « *L'euro numérique permettrait aux autorités publiques de lutter plus efficacement contre toute activité illégale* »

✓ « *Cela stimulera l'innovation: la nouvelle forme de monnaie fournira aux intermédiaires une infrastructure réglementaire capable de connecter des systèmes actuellement séparés, tels que les systèmes de paiement de détail, l'identité numérique, la signature numérique et les reçus électroniques ».*

d) ET SI L'ANONYMAT POUR LES PAIEMENTS INTERNATIONAUX ETAIT LE VERITABLE OBJECTIF? Tout le monde

sait que seules les monnaies physiques (pièces, billets) sont les seuls moyens de préserver l'anonymat.

Ce discours « pressant » sur cette question de l'anonymat n'est pas saine. Il laisse entendre que désormais les transferts de liquidités (gros montants) pourront se déplacer librement (c'est déjà le cas) et **anonymement**.

Dans ce cas, le système néo-libéral aurait gagné totalement son pari : donner encore plus de libertés aux puissants mais contrôler les mouvements monétaires et financiers des citoyens ordinaires.

D. LE MOT DE LA FIN POUR CHRISTINE LAGARDE.

Nous avons eu droit à une dernière citation de C. LAGARDE pour calmer nos curiosités sur un « euro numérique de détail » qui n'est pas le vrai projet de la BRI-BCE.

✓ « Comme Rudi Dornbusch (macro-économiste distingué) l'a mis en garde, « **en économie, les choses prennent plus de temps à se produire que vous ne le pensez, puis elles se produisent plus vite que vous ne le pensiez.** ». ✓

Oui, le projet ne sera sûrement pas celui qui est présenté par la BRI-BCE. Il évoluera même très vite dès que la Parlement Européen aura signé les textes et accordé ses garanties (renouvelables à perpétuité).

Février 2023 Page 22 sur 23

**Partie III : Qui dit quoi sur l'euro-crypto? Quel est le « dit » ?
avant l'introduction d'un « Euro Numérique ».**

VI.CONCLUSION.

a) « IL FAUDRA ATTENDRE ».

Les vraies décisions seront révélées dès que le Parlement Européen aura donné son accord:

- pour mettre en place les nouvelles lois, écrites par la BRI
- et surtout pour signer des garanties européennes
- en faveur de la nouvelle Union Bancaire (le TOP-50)
- qui pourra « faire joujou » avec son nouvel outil de prédation.

b) ET SI LA COMMISSION ECONOMIQUE ET MONETAIRE N'ATTENDAIT PAS ?



Une lettre ouverte a été envoyée à la Présidence du Parlement Européen, à la Commission ECON et à un grand nombre

**En clair, le Parlement Européen
ne peut pas se permettre d'ouvrir ou de vivre
un nouveau scandale ?**

Après :

- Le lancement de l'euro à des cours fictifs (Perte de Pouvoir d'Achat et de Patrimoine Financier des citoyens pour plus de 3.500 milliards d'euros) ;
- La (fausse) « crise des subprime » (renflouement de la Haute Finance par une hausse de nos Dettes Publiques pour plus de 5.500 milliards d'euros) ;
- La gestion d'une pandémie dans le contexte d'un délabrement de nos systèmes de santé (plus de 4.000 milliards de pertes et atteinte à la liberté de circulation des personnes) ;
- La découverte de failles importantes en matière de lobbying (un début) ...

**A ce stade, c'est au sein du Conseil Européen (et de son
Eurogroupe) qu'il faut entreprendre des réformes urgentes de
gouvernance.**

**Tous ces scandales financiers,
liés à la (mauvaise) gouvernance de l'euro,
n'auraient jamais dû exister.**

VII. ILLUSTRATION

Figure 1: La Théorie Monétaire Moderne pour les initiés..... 13